

# LA SOCIÉTÉ DES DROITS VOISINS DE LA PRESSE – DVP ÉDITEURS DE PRESSE

### **DEMANDE D'ADMISSION**

Nous contacter: admissions@dvpresse.fr

#### 1 - IDENTIFICATION

Raison sociale* (pour les personnes morales)	•	
Ou pour les personnes physiques		
Nom*		
Nom d'usage/d'épouse/d'époux		
Prénom*	Nationalité*	
Date de naissance*	u de naissance*	
Pays de naissance*		
Registre du commerce*		
Ville		
N° Siren ou Siret		
Numéro de TVA intracommunautaire		
Avis constitutif publié au Journal officiel* (po	ur les associations)	
Date		
Forme juridique* (cocher la case idoine)		
SA SAS SARL EURL	Association	Personne physique
Autre		
2 - SIÈGE SOCIAL/ADRESSE*		
N° et libellé de la voie		
Code postal Commune		
Pays de résidence		

\* Champs obligatoires

### 3 - COORDONNÉES

E-mail*				
Téléphone	Fixe		Mobile	
4 - REPRÉSE	ENTATION*			
Représentant lé	gal n° 1 (pour les pe	rsonnes morales)		
Qualité* (coche	r la case idoine) :			
PDG	Directeur	Gérant	Administrateur	
Autre				
Mme M				
Nom*				
Nom d'usage/d'	épouse/d'époux			
Prénom*			Nationalité*	
Date de naissan	ce*	Lieu de nais	ssance*	
Pays de naissan	ce*			
Si le représenta	nt légal est une pers	onne morale		
Raison sociale*				
Ville*			N° Siren ou Siret*	
Représentant lé	gal n° 2 (pour les pe	rsonnes morales)		
	r la case idoine) :	•		
PDG	Directeur	Gérant	Administrateur	
Autre				
Mme M				
Nom*				
Nom d'usage/d'	'épouse/d'époux			
Prénom*			Nationalité*	
Date de naissan	ce*	Lieu de naiss	ssance*	
Pays de naissan	ce*			
Si le représentant légal est une personne morale				
Raison sociale*				
Ville*			N° Siren ou Siret*	

\* Champs obligatoires

# Connaissance prise des articles 5 et 6 des Statuts de la Société des Droits Voisins de la Presse, le postulant choisit d'apporter à la Société des Droits Voisins de la Presse le droit, tel que défini à l'article L. 218-2 du Code de la propriété intellectuelle, d'autoriser ou d'interdire la reproduction et la communication au public, totale ou partielle, des publications qu'il édite, par des services de communication au public en ligne sous une forme électronique (cocher la case). Les publications, objet du droit ainsi apporté, sont : (lister les publication(s) apportée(s) avec indication du titre et/ou de l'URL et du N° CPPAP s'il y a lieu) Titre de la publication N° CPPAP **URL** Titre de la publication N° CPPAP URL Titre de la publication N° CPPAP URI Titre de la publication N° CPPAP **URL** Titre de la publication N° CPPAP URL Les services de communication au public en ligne pouvant être autorisés ou interdits de reproduction et de communication au public, totale ou partielle, dans le cadre du présent apport sont : (cocher la case idoine et compléter le cas échéant) tous les services de communication au public en ligne tous les services de communication au public en ligne à l'exception de (lister) :

5 - APPORTS\*

\* Champs obligatoires

Le droit d'autoriser ou d'interdire la reproduction et la communication au public, totale ou partielle, dans le cadre du présent apport, concerne les territoires suivants : (cocher la case idoine et compléter le cas échéant)
le monde entier
le monde entier à l'exception des territoires suivants (lister) :
6 - PAIEMENT DU DROIT D'ENTRÉE
Merci de payer votre droit d'entrée par virement bancaire sur le compte de la Société des Droits Voisins de la Presse Montant en fonction du chiffre d'affaires global de la personne morale ou physique éditrice (cocher la case idoine)
150 € si ce chiffre d'affaires du dernier exercice clos est inférieur à 500 000 €  300 € si ce chiffre d'affaires du dernier exercice fiscal clos est compris entre 500 000 € et 5 millions €  500 € si ce chiffre d'affaires du dernier exercice fiscal clos est compris entre 5 et 10 millions €  1000 € si ce chiffre d'affaires du dernier exercice clos est supérieur à 10 millions €
Banque : Caisse d'Épargne d'Île-de-France IBAN : FR76 1751 5900 0008 0181 1063 390 Code BIC : CEPAFRPP751
Date du paiement
Raison sociale ou nom et prénom de l'émetteur du paiement
Nom de la banque émettrice
Il est indispensable d'indiquer dans le motif ou le libellé du virement le N° Siren ou Siret.
J'atteste sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements communiqués par mes soins à l'appui de la demande d'admission à la Société des Droits Voisins de la Presse, et notamment que la résidence fiscale du postulant est à l'adresse mentionnée au point 2 et m'engage à communiquer à première demande tous les documents justifiant de la situation fiscale du postulant ainsi qu'à informer la Société des Droits Voisins de la Presse de tout changement de domiciliation fiscale.
Fait à
Signature(s) (personne physique ou le(s) représentant(s) légal/légaux de l'éditeur de presse)

Vos informations sont traitées par la Société des Droits Voisins de la Presse (responsable de traitement) afin de gérer votre vie de membre, de réaliser ses missions de gestion collective, d'assurer la collecte et la répartition des droits, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle et, dans son intérêt légitime de communiquer avec vous dans le cadre de votre vie de membre. Elles sont destinées à la Société des Droits Voisins de la Presse, aux organismes sociaux, fiscaux et financiers, ses partenaires ainsi qu'aux organismes de gestion collective établis dans ou hors de l'Union européenne. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion à DVP puis pendant les durées de prescriptions légales applicables. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement et de portabilité que vous pouvez exercer par voie électronique à l'adresse admissions@dvpresse.fr. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données par DVP, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur www.dvpresse.fr

\* Champs obligatoires

# ACTE D'ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ DES DROITS VOISINS DE LA PRESSE – DVP

Sous réserve de l'acceptation de la demande d'admission par le Conseil d'administration de la Société des Droits Voisins de la Presse conformément à l'article 2 du Règlement général de la Société des Droits Voisins de la Presse.

Je soussigné(e),

Nom	Prénom	m	
(le cas échéant) agiss	ant en qualité de représentant légal de l'	l'éditeur de presse (indiquer)	
la Presse, dont le sièg des articles 5 et 6 des dans la notice de la de Adhérer sans restriction Presse, et ainsi de lui volontaire et exclusif, ou d'interdire la repro	le social est 2, rue du Général Lanrezac - Statuts de la Société des Droits Voisins de emande d'admission. on ni réserve auxdits Statuts et Règleme i faire apport, conformément aux dispos du droit tel que défini à l'article L. 218-2	glement général de la Société des Droits Voi- – 92200 Neuilly-sur-Seine, France, et nota de la Presse ainsi que des informations con ent général de la Société des Droits Voisin positions des articles 5 et 6 desdits Statuts, 2 du Code de la propriété intellectuelle, d'au c, totale ou partielle, de : (lister les publica CPPAP s'il y a lieu)	imment ntenues ns de la , à titre utoriser
Titre de la publication			
URL		N° CPPAP	
Titre de la publication		N° CPPAP	
Titre de la publication			
URL		N° CPPAP	
Titre de la publication			
URL		N° CPPAP	
Titre de la publication			
URL		N° CPPAP	
Titre de la publication			
URL		N° CPPAP	
Titre de la publication			
URL		N° CPPAP	
Titre de la publication			
URL		N° CPPAP	

\* Champs obligatoires

Objet(s) de l'apport :
• Sous une forme électronique par (cocher la case idoine et compléter le cas échéant) :
tous les services de communication au public
tous les services de communication au public en ligne à l'exception de (lister) :
Pour (cocher la case idoine et compléter le cas échéant) :
le monde entier
le monde entier à l'exception des territoires suivants (lister) :
Reconnais que sous réserve d'un retrait total ou partiel effectué, s'il y a lieu, dans les conditions prévues aux Statuts et au Règlement général de la Société des Droits Voisins de la Presse, cet apport demeurera acquis à la Société des Droits Voisins de la Presse pendant l'existence de cette Société. M'engage d'une façon générale à me conformer aux dispositions des Statuts et du Règlement général de la Société des Droits Voisins de la Presse.
Fait à , le
Signature(s) (personne physique ou le(s) représentant(s) légal/légaux de l'éditeur de presse)

Vos informations sont traitées par la Société des Droits Voisins de la Presse (responsable de traitement) afin de gérer votre vie de membre, de réaliser ses missions de gestion collective, d'assurer la collecte et la répartition des droits, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle et, dans son intérêt légitime de communiquer avec vous dans le cadre de votre vie de membre. Elles sont destinées à la Société des Droits Voisins de la Presse, aux organismes sociaux, fiscaux et financiers, ses partenaires ainsi qu'aux organismes de gestion collective établis dans ou hors de l'Union européenne. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion à DVP puis pendant les durées de prescriptions légales applicables. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement et de portabilité que vous pouvez exercer par voie électronique à l'adresse admissions@dvpresse.fr. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données par DVP, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur www.dvpresse.fr

\* Champs obligatoires